

L'état des lieux et le solde de tout compte

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation vous permet d'effectuer un état des lieux conforme aux obligations légales et d'établir le compte de sortie du locataire.

Programme

Maîtriser la méthodologie de l'état des lieux

Cadre juridique et réglementaire de l'état des lieux

Les textes réglementaires

Dans quels délais effectuer l'état des lieux

Le complément d'état des lieux d'entrée

La charge financière de l'état des lieux

Les aspects techniques de l'état des lieux

Le contenu de l'état des lieux

Le matériel

Les supports

Le vocabulaire

Le pré-état des lieux de sortie

Apprécier les réparations locatives et former les propriétaires à assumer la vétusté, la mise en sécurité et l'état de décence

Les réparations locatives

Les dégradations

La vétusté

Les aménagements et les transformations

Le régime des accessions en fin de bail

Les charges locatives récupérables

Le principe de répartition des charges

La provision pour charges

La régularisation des charges

Le forfait pour charges

Les prescriptions

Le remboursement du dépôt de garantie et le décompte de sortie

Les délais de remboursement

Les sanctions en cas de retard

La forme du remboursement

Cas spécifique de l'arrêt des comptes pour les logements situés dans un immeuble collectif

Savoir régler les litiges

Le règlement des litiges

La Commission Départementale de Conciliation

Le Juge des contentieux et de la protection

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne évoluant dans le domaine de l'immobilier

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation



Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la méthodologie de l'état des lieux. Apprécier les réparations locatives et former les propriétaires à assumer la vétusté, la mise en sécurité et l'état de décence. Savoir régler les litiges.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Méthodes interactives, échanges, étude de cas.

Les sessions



Bruz

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 21/02/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



CCI FORMATION
BRETAGNE